



ADHÉSION 2024/2025

Section :

1ère inscription

Renouvellement

L'inscription comprend : la cotisation omnisports (40 €) - la cotisation section licence fédérale

INSCRIPTION EN TANT QUE :

Étudiant (28 ans max à la date d'inscription)

Dirigeant/Entraîneur Scolaire

Bienfaiteur/Honoraires Actif

MODE DE RÈGLEMENT :

Carte Bancaire Chèque bancaire

Espèces Comité d'entreprise

Autre : Montant :

CATÉGORIE :

CRÉNEAUX :

SALLES / LIEUX :

LICENCE : Obligatoire Loisir

Si déjà licencié, N° de licence

TARIF



LE CERTIFICAT MÉDICAL EST OBLIGATOIRE (valable 3 ans).

IL DOIT MENTIONNER QUE VOUS ÊTES APTE À LA PRATIQUE DE VOTRE SPORT. IL DOIT ÊTRE REMIS LE JOUR DE L'INSCRIPTION.

NOM : Prénom : Sexe : F M

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code Postal : VILLE :

Tel fixe : Tel portable : Tel professionnel :

Adresse e-mail : (obligatoire et en majuscule)@.....

POUR LES MINEURS : Mention manuscrite du représentant légal autorisant la pratique

Représentant légal 1 - Nom : Prénom : Téléphone :

Représentant légal 2 - Nom : Prénom : Téléphone :

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux partenaires du PUC : OUI NON

J'autorise le PUC à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même lors des activités sportives et à utiliser ces images ou vidéos : OUI NON

NOTE D'INFORMATION

Toute inscription au Paris Université Club est définitive et aucun remboursement ne sera accordé.

Je déclare adhérer au Paris Université Club, et demande à être sur la liste de ses membres, et m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur du club.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Fiche adhérent n°.....

Créée ou réactualisée le

Carte délivrée le

Observations

.....

Date de l'inscription :

Signature de l'adhérent (ou de son représentant légal) :

1 PHOTO

À

AGRAFER

ICI

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSURANCE

Le PUC vous informe de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accidents ».

Le PUC vous informe de votre droit d'accès et de rectification des informations collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art.32.6°, loi n° 78-17 du 06/01/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.